



Séance du comité, VS07, 6 décembre 2023, 16.00 h
Au secrétariat de la Fédération, 3362 Niederönz

Présidence : Urs Weiss

Protocole : Sandra Lanz

Présence : Urs Weiss, Stefan Röthlisberger, Sandra Lanz, Peter Iseli, Christian Knuchel, Jean-Maurice Tièche, Jean-Charles Witschi, Ruedi Galli, Antonietta Polimeno

Début : 16:00

Au début de la réunion, le comité discute des questions de personnel en l'absence de Sandra Lanz.

Décision : Le comité décide de repourvoir le poste vacant de 70 % et de soumettre l'assortiment du shop de Petits animaux Suisse à une vérification.

1. Protocole / Urs Weiss

1.1 Réunion du comité du 13 octobre 2023

Décision : Le comité approuve le procès-verbal de la séance du comité du 13 octobre 2023.

1.2 Liste des décisions du comité

La liste de résolutions du comité a été mise à jour.

2. Communications

2.1 Communications

2.2 Remerciements

Un remerciement a été reçu après le décès d'un membre d'honneur.

2.3 Informations générales

-

3. Communications

3.1 Liste des affaires pendantes

La liste des questions en suspens a été complétée.

3.2 Remerciements

La fédération cantonale d'Argovie, par Ruedi Hoffmann, tient à remercier pour le parc d'exposition de Petits Animaux Suisse à la Foire agricole d'Argovie à Lenzbourg en août.

3.3 Mutations

Les mutations suivantes ont été apportées

Dissolutions :

- Chez les lapins tachetés tricolores, les sous-groupes ont été dissous et les membres ne sont plus que dans le club suisse.
- Les sous-groupes des lapins Alaska et Havane se sont également dissous. Tous les membres sont maintenant rattachés directement au club suisse.
- Chez les Dorés de Saxe, les sous-groupes se sont également dissous, il n'y a donc plus que le Club Suisse.
- Le groupe de Berne SZZV, a été dissout après discussion avec le groupe SZZV (Jakob Eisenhut et Hanspeter Schürch). On ne sait pas ce qu'il est advenu des actifs du club.
- La société d'aviculture Piano Magadino a été dissoute en 2022. Les documents ne sont arrivés chez Petits animaux Suisse qu'en 2023.
- Les sociétés suivantes ont été dissoutes :
 - FNG Neckertal (groupe de couture)
 - Passion Estrildidae - Les Monts de Corsier
 - Alpen Tippler Union Schweiz (Club colombophile)
 - Amis des perruches Seetal
 - Fauve de Bourgogne Groupe du Tessin
 - Schweizer Nationaltippler Union (Club colombophile)
 - SO Birrwil-Beinwil
 - SO Waldenburg oiseaux
 - Petits animaux Stadtacker Töss

Les autres démissions/dissolutions sont en cours de traitement au secrétariat de la fédération et mutés jusqu'à la fin de l'année 2023.

3.4 Cours / FBA / SKN

Programme d'exposition : Les cours de cette année ont été davantage utilisés. Nous prévoyons également un cours théorique et un cours pratique en 2024.

FBA: Programme d'exposition.

SKN Lapins, volailles et pigeons : la préparation du matériel de cours pour la procédure de reconnaissance de l'OSAV est en cours, elle sera soumise en décembre 2023.

4. Communications des divisions

4.1 Oiseaux d'agrément Suisse

Antonietta Polimeno informe que l'Exposition nationale a eu lieu à Flawil. La POK aura lieu le 2 mars 2024 au Lerchenhof à Reiden. Il y aura une réunion du comité la semaine prochaine.

4.2 Pigeons de race Suisse

Christian Knuchel informe que la Nationale est imminente. Il y a 2100 pigeons inscrits, ce qui est un résultat très positif. L'obtention du vaccin combiné a été un défi pour de nombreux vétérinaires, de sorte que certains ont tout de même vacciné contre la paramyxomatose avec le vaccin unique.

4.3 Volailles de race Suisse

Jean-Maurice Tièche rapporte que l'exposition d'Interlaken s'est bien déroulée. La situation de la grippe aviaire est calme pour le moment. La POK aura lieu le 3 février 2024 à Herzogenbuchsee. Jean-Maurice informe que seules les volailles portant l'anneau EE officiel seront encore évaluées.

Urs remercie pour les photos de la Nationale d'Interlaken pour le Petits animaux Magazine. Il demande également si le projet des statuts pourrait encore être transmis à Petits animaux Suisse pour consultation. Jean-Maurice nous explique les changements.

Une solution a été trouvée avec la ZUN. Jean-Maurice veille à ce que les documents soient envoyés au Secrétariat de la Fédération. À partir du 01.01.2024, la ZUN sera directement affiliée à Volailles de race Suisse.

4.4 Lapins de race Suisse

Peter Iseli informe que la réunion du comité a eu lieu hier. Les lapins exclus en raison d'un sur-typage doivent être retirés de l'exposition. Le programme de la POK a été discuté et préparé. En 2024, trois cours de préposés auront lieu dans toute la Suisse. Il y a un candidat au poste de trésorier.

5. Petits animaux Magazine

5.1 Mesures publicitaires

Il a été possible de convenir à nouveau d'une coopération avec UFA pour 2024. Les affiches publicitaires pour le Petits animaux Magazine sont bien accueillies. Lors des expositions, la présentation du matériel publicitaire de Petits animaux Suisse est très variée. Malheureusement, il y a des expositions où tout reste dans le carton et est ensuite jeté. Heureusement, la majorité des CO veille à ce que le Petits animaux Magazine et les autres flyers soient présentés de la meilleure façon possible et que les affiches soient accrochées de manière efficace pour le public.

5.2 Rétrospective sur les actions publicitaires à Interlaken et à Flawil

Nous avons eu de bons échanges à Interlaken. À Flawil, quelques affaires ont été conclues pour le Petits animaux Magazine. Pour la première fois, il y avait la possibilité d'un abonnement à l'essai. Le comité s'interroge sur la présence du Secrétariat de la Fédération aux Expositions Nationales. L'Exposition nationale des pigeons sera visitée puis le bilan sera tiré.

5.3 Evolution des coûts en 2024

Les suppléments pour les frais de papier et d'énergie diminueront à partir du 01.01.2024. Le coût de la relecture en français a déjà été réduit grâce à la nouvelle solution.

5.4 Rédacteur spécialisé pour les lapins

Peter Iseli s'est entretenu avec un éventuel nouveau rédacteur spécialisé. Urs prendra contact avec lui pour discuter des aspects administratifs.

Heinz Schmid ne veut pas continuer à gérer lui-même son site web kleintiereonline.de et souhaite remettre ce site à Petits animaux Suisse.

Décision : Le comité donne son accord à la reprise de kleintieronline.de.

6. Jeunesse

6.1 Exposition des jeunes 2024

Les documents d'inscription ont été envoyés par la poste à tous les jeunes éleveurs par Petits animaux Suisse. Malheureusement, peu d'inscriptions ont été reçues par l'organisateur. Le programme d'accompagnement a donc été annulé. Il y aura un souper et une discussion sur les animaux pour les jeunes et les préposés à la relève. En Suisse, les préposés à la relève ont des exigences et des attentes élevées vis-à-vis des Petits animaux Suisse. Malheureusement, il a fallu constater que l'engagement envers le championnat des jeunes au niveau local est maintenu dans des limites étroites. Il n'est pas non plus utile de défendre la cause des jeunes éleveurs et du championnat des jeunes éleveurs si un championnat régional des jeunes a lieu le même week-end.

6.2 Journée des préposés à la relève le 24.06.2024

Cette conférence fera l'objet d'une discussion à la VOK.

6.3 Camp des jeunes 2024 à Elm

Les locaux pour le camp à Elm sont réservés pour la dernière semaine de juillet 2024. Les préparatifs sont en cours. Les inscriptions seront lancées au printemps. C'est à l'équipe du camp de décider du nombre de participants minimum pour que le camp ait lieu.

7. Protection des animaux

7.1 État des lieux, travaux de la commission

Stefan informe sur la situation actuelle en Valais. La fédération cantonale adapte les boxes pour l'exposition de cette année à Naters.

Stefan attire l'attention sur le fait que les juges/experts de toutes les divisions doivent être très attentifs à l'ordonnance sur le bien-être des animaux dans l'élevage. Les animaux exclus en raison d'un sur-typage doivent être retirés de l'exposition.

Lors d'une exposition, un étang magnifiquement conçu avec divers canards d'ornement a été présenté, qui ont été jugés et manifestement incapables de voler. La question se pose de savoir s'ils auraient dû être évalués. Jean-Maurice se renseigne.

7.2 Consultation, révision de l'ordonnance sur la protection des animaux et autres

Stefan informe sur la consultation sur les modifications de l'ordonnance sur la protection des animaux. Urs a envoyé un résumé au comité. Le comité discute des différents points.

Les divisions et la commission de la protection des animaux commenteront la consultation jusqu'au 31 janvier. Les propositions seront compilées par Urs et envoyées au comité pour consultation. Pour que la prise de position soit prête d'ici la fin du mois de février.

7.3 Elevage exemplaire de petits animaux

Urs espère que la communication sera à nouveau mise à jour. Une série d'articles dans le Petits animaux Magazine serait idéale. Stefan est sceptique quant à la nécessité de le faire.

8. Finances

8.1 Comptes de Petits animaux Suisse et budget 2025

Ruedi Galli présente les comptes. Les différents points sont discutés.

8.2 Budget 2025

Antonietta aimerait reconsidérer la décision du comité de la dernière séance et fixer la cotisation au même niveau pour tout le monde, que ce soit avec ou sans le Petits animaux Magazine. Jean-Maurice n'est pas favorable à la perception de la cotisation annuelle pour Volailles de race Suisse par Petits animaux Suisse. Il veut consulter le comité de Volailles de race Suisse.

Décision : Le comité approuve le budget 2025.

8.3 Organe de révision pour 2024

Ruedi Galli est en pourparlers avec deux organes potentiels pour la révision des comptes.

8.4 Encaissement des cotisations , état des lieux

Le montant de la SO Kestenholtz n'a pas encore été reçu. Celui-ci devait encore être transféré par la fédération cantonale de Soleure, car les actifs ont été remis à la fédération soleuroise après la dissolution.

Le Club bernois des éleveurs de lapins Géants blancs a promis de payer le montant d'ici la fin de la semaine.

Club des éleveurs de lapins Géant belge, Groupe de Zurich, ici le président a changé.

Chamois de Thuringe, Groupe de Soleure, ne veut pas s'acquitter de la cotisation. Une démission suivra pour fin 2023. Une mutation peut être faite que si la fédération cantonale soleuroise est d'accord.

La SAC Haut-Léman est encore en suspens, Sandra enverra encore un rappel.

La Mésange - Malleray-Bévilard est dissoute.

Les Amis des Oiseaux – Neuchâtel, Urs a contacté Evelyne Beljean.

SO Sion "Ornival", Sandra enverra encore une fois un rappel.

En 2023, plus de cotisations ont été perçues que prévues au budget.

8.5 Investissements

La tranche de Schweizer Agrarmedien AG est arrivée. CHF 100'000.- devraient être réinvestis en tant que dépôt à terme pour la garantie TRACES (certificats CHED).

Décision : le dépôt à terme de CHF 100'000.- sera réinvesti auprès de Raiffeisen pour une durée de deux ans. Augmentation de CHF 500'000.- auprès de la Banque von Graffenried dans le mandat de fortune conformément à la réglementation des placements

Le compte de don a été ouvert à la Banque Raiffeisen.

IBAN : CH31 8080 8001 1245 3907 3

9. Commission structurelle

9.1 Etat actuel

Le Petits animaux Magazine 12/23 contient une communication de la commission structurelle. Après que le comité a présenté ses idées pour les cotisations pour le budget 2025 (adoption à la VOK et à l'AD 2024) et les scénarios associés possibles dans le Petits animaux Magazine 11/23, le duo de direction de la commission structurelle a démissionné. C'est ainsi que la commission structurelle a rédigé une communication pour le Petits animaux Magazine 12/23. Urs a essayé d'organiser une réunion avec la commission structurelle et le comité de Petits animaux Suisse. Sandra Heuberger a ensuite déclaré par téléphone que la commission structurelle ne souhaitait pas discuter avec le comité, ni rendre compte de ses travaux à la VOK en janvier 2024. Les premières informations de la commission structurelle sont prévues pour le printemps 2024 et d'ici là, la commission structurelle a accepté de garder le silence. Le comité de Petits animaux Suisse doit présenter le budget 2025 à la VOK/DV 2024 et déposer une demande concernant les cotisations.

10. VOK (Conférence des comités et des préposés) 27. 01. 2024 / Zollbrück

10.1 Invitation

Décision : L'invitation à la VOK et l'ordre du jour sont approuvés.

10.2 Propositions

- **Règlement interne de procédure judiciaire**

Lors de l'élaboration du règlement de la justice au sein de la Fédération, le montant n'a pas été mentionné car il devait être adapté à la situation actuelle

Décision : Le règlement de la justice est adopté à l'attention de l'Assemblée des Délégués.

- **Règlement sur la protection des données**

La réglementation sur la protection des données a été simplifiée et adaptée à la nouvelle loi sur la protection des données et au règlement sur la protection des données.

Décision : Le règlement sur la protection des données est adopté à l'attention de l'Assemblée des délégués.

- **Modification des statuts pour le statut d'association à but non lucratif**

Nous aurions certains avantages si la fédération Petits animaux Suisse était reconnue comme une entreprise à but non lucratif (exonération fiscale, dons pouvant être déduits des impôts, personnes effectuant des travaux d'intérêt général, etc.)

Décision : La motion est adoptée à l'attention de l'Assemblée des délégués

- **Cotisations 2025**

La proposition est discutée. Il existe un consensus sur le fait que seuls les membres enregistrés comme actifs sont autorisés à exposer et que cela doit être appliqué par les organisations d'exposition. Les divisions doivent également en prendre note et le contrôler dans leur règlement d'exposition.

Décision : La proposition sur les cotisations est adoptée à l'attention de l'Assemblée des délégués.

- **150 ans de Petits animaux Suisse**

Urs explique brièvement la proposition. Selon les discussions précédentes, une assemblée des délégués sur deux jours doit avoir lieu les 13 et 14 juin 2025 à l'occasion du jubilé. Samedi, l'AD des divisions et la soirée du jubilé auront lieu. Le dimanche matin aura lieu l'AD de Petits animaux Suisse.

Décision : Le comité approuve la proposition pour le jubilé des 150 ans à l'attention de l'Assemblée des délégués.

11. Affaires de Petits animaux Suisse

11.1 Révision des dépliants des divisions

Les flyers en version allemande sont imprimés en petite quantité. Les retours seront recueillis et la traduction en français se fera au 1er trimestre afin qu'il soit également disponible pour les expositions de jeunes animaux.

11.2 150 ans, Jubilé de Petits animaux Suisse 2025 / AD 2025

Déjà discuté.

11.3 Programme d'exposition – Droits

Le programme d'exposition est la propriété Petits animaux Suisse.

11.4 Projet d'accord de retrait d'Oiseaux d'agrément Suisse

Lors du séminaire, il a été question des conséquences du départ d'Oiseaux d'agrément Suisse pour les deux parties. En principe, le comité de Petits animaux Suisse regrette le retrait d'Oiseaux d'agrément Suisse et une fragmentation des forces. Les membres d'Oiseaux d'agrément Suisse dans les associations/sections cantonales devraient s'engager activement en faveur d'une transition. Les membres qui sont directement affiliés à Oiseaux d'agrément Suisse (clubs) seront automatiquement mutés à partir du 31.12. Il se pourrait bien qu'une nouvelle division d'Oiseaux d'agrément soit créée dans le cadre de Petits animaux Suisse. Un projet d'accord de retrait sera distribué au comité et discuté. Antonietta engagera un avocat. Jean-Charles demande ce qui est prévu si les membres individuels veulent rester. Cela devrait continuer d'être possible. L'accord de retrait d'aujourd'hui est un projet qui doit encore faire l'objet de discussions approfondies.

11.5 Personnel

Mirjam Ludäscher a démissionné à la fin du mois de novembre. Le poste sera à nouveau pourvu.

11.6 AD 2024 Glovelier

Le menu du dîner est correct, mais il doit être rapide et échelonné pour être servi, car toutes les divisions ne seront pas prêtes en même temps avec la fin de leur AD.

11.7 Ballenberg

Le musée sera évacué la semaine prochaine. Les animaux continueront d'être pris en charge par l'association pour la promotion des animaux de la ferme au Ballenberg.

11.8 Exposition nationale sur www.kleintiere-schweiz.ch

Sur le site Web, une rubrique exposition est présente pour chaque division. Le design de la rubrique peut être discuté avec Sandra.

11.9 Gestion des membres – sous-groupe des clubs

Un club suisse de lapins s'est demandé s'il ne serait pas possible d'inscrire les membres dans les sous-groupes et dans le club principal. Ce n'est pas possible, car nous ne pouvons pas gérer les membres du sous-groupe et du club principal. En 2023, de nombreux sous-groupes se sont dissous et il ne reste plus que les clubs principaux.

Décision : Le comité décide que le règlement précédent sera maintenu.

12. Divers / Urs Weiss

12.1 Délégations

Les délégations sont discutées.

Les dates anniversaires des membres d'honneur sont également discutées.

Fin de la séance : 20:50

Le Président

Protocole :

Traduction :

Urs Weiss

Sandra Lanz

Jean-Charles Witschi